

► Collecte des encombrants 2021



La collecte des encombrants en porte à porte est organisée **deux fois par an uniquement sur inscription**, pour les **usagers particuliers**.

La collecte est réservée aux **objets volumineux** de type mobilier, appareils et autres objets ménagers divers. Ne sont pris à la collecte que les objets inscrits au préalable et ce pour un volume maximal de 1m³. La collecte des encombrants est facturée l'équivalent de **3 accès en déchèterie**.

Inscriptions

**DU 15 MARS
AU 2 AVRIL**

pour la collecte
du printemps

**PAR TELEPHONE
au 03 81 64 17 06**

PRÉCAUTIONS D'HYGIÈNE



Les encombrants présentés à la collecte doivent être vidés et lavés. Exemple : frigo propre, vide de toutes denrées
La collectivité se réserve le droit de ne pas collecter les encombrants si cette consigne n'est pas respectée.

Déchets acceptés

Un encombrant est un déchet qui, en raison de son volume et de son poids, **ne peut être transporté dans un coffre de voiture** et nécessite un mode de gestion particulier.

Exemples :



Mobilier :
matelas, sommier,
canapé, table...



Appareils électriques
et électroniques :
frigo, congélateur, radiateur...

**1m³ par foyer
maximum**

Déchets refusés



Roues/pneus véhicule léger



Huiles minérales et végétales



Batteries



Ampoules
Néons



Déchets
verts



Petits emballages
/ objets plastiques



Cartons



Gravats



Produits dangereux et
nocifs pour l'environnement
(phytosanitaires, peinture...)



Polystyrène



Piles

Meubles de collecte
en magasin



Cartouches
informatiques

Déchèterie



Vêtements



Ordures
ménagères



Bouteilles
de gaz



Roues/pneus véhicule
lourd et agricole



Véhicules
hors d'usage

Borne Textiles
et chaussures

Collecte en porte
à porte

Point de vente de
la marque

Retour vers un
professionnel

Centre agréé
VHU

Déchets d'origine professionnels



Ils ne seront pas collectés ; merci d'utiliser le service de la déchèterie à Maïche.